EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **24 juin 2011 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt quatre juin deux mille onze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 17 juin 2011, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Michel FANGET, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Djamel IBRAHIM-OUALI à Serge GODARD, Guy BALLET à Jean-Pierre BRENAS, Carole COURTIAL à Cécile AUDET, Roger GIRARD à Yves REVERSEAU, Jérôme GODARD à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Isabelle LAVEST à Pascal GENET, Eric SEVRE à Alain MARTINET**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

Alain MARTINET préside la séance pour la question n° 1 (Compte Administratif 2010).
Philippe GORCE donne pouvoir à Monique BONNET et quitte la séance à partir de la question n° 6.
Odile SAUGUES donne pouvoir à Dominique ADENOT et quitte la séance à partir de la question n° 7.
Danièle GUILLAUME donne pouvoir à Françoise NOUHEN et quitte la séance à partir du vœu a).
Jean-Philippe VALENTIN donne pouvoir à Christine PERRET et quitte la séance à partir du vœu b).
Corinne NAJIM donne pouvoir à Patricia AUCOUTURIER et quitte la séance à partir du vœu c).
A partir de la question n° 8, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Alain MARTINET, Premier Adjoint.
Alain LAFFONT donne pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE et quitte la séance à partir de la question n° 8.
Anne COURTILLÉ donne pouvoir à Christiane JALICON et quitte la séance à partir de la question n° 24.

Rapport N° 39

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Nous disposons au budget primitif 2011 d'un crédit de 65 600 € destiné à l'attribution de subventions exceptionnelles.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

LES PRODUCTIONS DE LA LANTERNE **8 000 €**

Cette société de production cinématographique dirigée par Barcha Bauer envisage de réaliser un documentaire intitulé « François Mitterrand, les serments du Lac Chauvet ». Le budget prévisionnel de ce film qui sera coproduit par France 3 Région a été estimé à 265 906 €. Il retracera trois périodes de la vie de François Mitterrand et sera réalisé à partir d'images d'archives et d'interviews de grands témoins (notamment Hubert Védrine, Laurent Fabius, Danielle Mitterrand, Jean Daniel…).

Il aura vocation à être diffusé sur France 3 Auvergne et sur différentes chaînes câblées et pourrait également être montré lors de festivals de films documentaires. Il est proposé, en accord avec votre commission, d'accorder une aide exceptionnelle de 8 000 € à ce projet sachant qu'elle ne serait versée qu'après confirmation de l'aide du Conseil Régional (sollicité à hauteur de 70 000 €) qui demeure la collectivité territoriale chef de file en matière d'aide à la production cinématographique.

COMPAGNIE NADJA **2 000 €**

Cette compagnie chorégraphique dirigée par Lydia Boukhirane envisage de présenter sa dernière création intitulée « Pluie d'émetteur » qui a bénéficié d'un soutien de la Ville, à l'automne 2011 à l'institut français d'Istanbul.

Cette diffusion s'inscrit dans un projet d'échange européen qui vise à présenter une nouvelle version de ce spectacle à partir d'une collaboration avec des artistes turcs. Après la Turquie en 2011, un nouveau projet serait mené en 2012 en Allemagne selon les mêmes modalités.

ASSOCIATION ALPAKARU **500 €**

Le groupe Alpakaru et le Chœur de Chateaugay envisagent de réaliser un spectacle musical sur la musique baroque sud américaine intitulé « L'autre baroque ».

Ce projet impliquera une soixantaine d'artistes et visera à restituer un témoignage musical à partir de partitions du XVIe, XVIIème et XVIIIeme siècles. Il fera l'objet d'une présentation à l'automne à Clermont-Fd dans une église du centre ville.

ASSOCIATION DES AMIS DE LA FONDATION SYLVAIN AUGIER 1 500 €

Dans le cadre de l'année internationale des Forêts proposée par l'UNESCO, cette association souhaite présenter une exposition photographique de Fabrice Milochau intitulée « La Forêt Imaginée » à la Chapelle de l'Hôpital Général du 29 septembre au 29 octobre prochain. Fabrice Milochau est un photographe qui réalise depuis plusieurs années des reportages sur des paysages en résonnance avec des problématiques écologiques.

AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL AMATEUR 1 500 €

L'Agence pour le Développement de l'Enseignement Musical Amateur (ADEMA) est une association clermontoise d'enseignement et de pratique de la musique. Différents concerts sont organisés tout au long de l'année avec les élèves des ateliers, notamment à la Petite Gaillarde.

COMITE DE QUARTIER SALINS-REGENSBURG-VERDUN-VALLIERES 1 000 €

Le comité de quartier Salins-Regensburg-Verdun-Vallières organise en partenariat avec le Petit Théâtre de Vallières le samedi 25 juin 2011 une manifestation festive « Balade artistique pédestre dans un quartier sportif et culturel à la fois ».

Cette action aura lieu en soirée et verra la participation de plusieurs associations artistiques et sportives exerçant leurs activités dans le quartier et au-delà. Son originalité consistera en un spectacle déambulatoire au cours duquel le public s'arrêtera en six points où sera donné un spectacle ou une démonstration sportive.

L'objectif est de développer le lien social dans ce quartier tout en valorisant le travail des groupes artistiques et l'aménagement urbain.

D E L I B E R A T I O N

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 8 juillet 2011

LE MAIRE,

Serge GODARD